



INITIATIVES

Le rôle de la gratuité des transports en commun à travers l'expérience de Dunkerque

#NouvellesMobilités #TransitionEnergétique #CoopererPourRéussirLaTransitionEnergetique



Rasée à plus de 80% au sortir de la guerre, la ville de Dunkerque a laissé à la voiture une place prépondérante lors de sa reconstruction. Du fait de cet urbanisme contraint, la part modale des transports en commun (sous le seuil de 5% en 2015) ne correspondait pas à l'ambition d'une agglomération de 200 000 habitants où plus d'un quart des foyers ne dispose pas d'une automobile. Sans compter les effets induits par une surreprésentation de la voiture en milieu urbain : pollution, congestion du centre-ville, dépenses excessives pour les ménages etc.

La Communauté urbaine de Dunkerque, sous l'égide de son président Patrice Vergriete, a par conséquent fait le choix politique fort, en 2015, de la gratuité des transports en commun à l'échelle de l'agglomération pour atteindre plus de 10% de part modale à l'horizon 2020. Sa mise en œuvre répond à la vision d'ensemble du développement de la ville : baisser les émissions de CO₂, donner un « coup de pouce » au pouvoir d'achat des usagers, redynamiser le centre-ville et développer du lien social.

Depuis septembre 2015, une première phase est en œuvre avec la mise en place de la gratuité du bus les weekends ainsi que les jours de pics de pollution. Les premiers résultats de cette gratuité partielle montrent une augmentation de la fréquentation de +29% le samedi et de +78% le dimanche. Plus important peut-être, l'image du bus change. Les services de la ville constatent une baisse des incivilités dans les bus et une utilisation plus spontanée de ce mode de transport. Certaines personnes âgées l'utilisent par exemple pour redécouvrir leur cité.

En septembre 2018, débutera la seconde phase au cours de laquelle l'accès à l'ensemble du réseau deviendra gratuit, pour tous, sans distinction, tous les jours. Alors que l'actuel réseau de lignes de bus date des années 70 et présente de fortes disparités géographiques, celui-ci est entièrement repensé à travers un nouveau schéma de planification, appelé « [DKplus de mobilité](#) », pour parvenir à une nouvelle trame urbaine qui irrigue davantage l'intercommunalité. Avec un réseau plus efficace, plus rapide, plus lisible et surtout plus juste socialement, plus 80 % de la population sera à moins de 300 mètres d'un arrêt desservi toutes les 10 minutes.

La mise en place de nouvelles infrastructures de transport en commun est aussi l'occasion pour la Communauté urbaine de Dunkerque de repenser la ville et ses usages, avec ses habitants, toujours associés aux prises de décisions. De nombreuses réunions publiques ont été organisées avant et pendant les chantiers d'aménagement urbain et des Fabriques d'Initiatives Locales ont été créées. Dans ces espaces de concertation collaboratifs innovants, les habitants d'un quartier, d'une rue, ont la possibilité de travailler avec les élus et les techniciens afin de trouver des solutions concrètes à des problématiques de déplacements notamment.

A travers la mise en place de ce processus long qui fait de Dunkerque la plus grande agglomération d'Europe à mettre en œuvre la gratuité des transports en communs pour tous, la Communauté urbaine de Dunkerque illustre l'idée que les villes sont le niveau d'expérimentation le plus pertinent pour répondre aux problématiques et besoins des concitoyens. Aussi, l'agglomération réaffirme sa conception de la mobilité, avec des modes de transport qui ne doivent plus être opposés mais combinés et dont les interactions doivent être prises en compte dans la recherche de l'efficience.

**Pour plus d'informations sur le sujet, rendez-vous
sur le site web de la Communauté urbaine de Dunkerque
<https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr>**

[Revenir au site web des Assises Européennes de la Transition Energétique](#)